

Engagement des poles et clusters **pour la perennisation des entreprises par la RSE**

(Responsabilité Sociale des Entreprises)



GUIDE PRATIQUE

Les etapes de mise en place
d'une dynamique RSE au sein des poles
et clusters

Retours d'expériences des pôles et clusters



Sommaire

ETAPE 1

La mobilisation et sensibilisation des entreprises à la RSE

3

MOBILISATION & SENSIBILISATION

DEVELOPPER UNE COMMUNAUTE DE PRATIQUES
POUR UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE

ETAPE 2

L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises

6

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES PAR LES CLUSTERS

ACCOMPAGNEMENT VERS LA LABELLISATION

ETAPE 3

La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

8

VALORISATION DES DEMARCHES RSE

ANNEXE

Engagement des pôles et clusters pour la pérennisation des entreprises par la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises). Retours d'expériences des pôles et clusters :

9

VEILLE, CLUB, RENCONTRES

AUTODIAGNOSTICS

LIVRET MÉTHODOLOGIQUE RSE

ACCOMPAGNEMENT VERS LA NORME ISO 26 000

CRÉATION D'UN LABEL SECTORIEL DÉDIÉ

Avant-Propos

Les étapes de mise en place d'une dynamique RSE au sein des pôles et clusters

En 2018, France Clusters a pu faire le constat d'une préoccupation sociétale grandissante au sein de la communauté des pôles et des clusters. De ce constat s'en est suivi la rédaction de notre premier dossier thématique RSE, établissant un panorama d'initiatives RSE réalisées par 6 clusters et pôles de compétitivité.

Une volonté de développer une dynamique collective a ainsi émergée de la part des pôles et des clusters. Volonté se traduisant par la formation d'un groupe de travail RSE ainsi que le souhait de plusieurs autres pôles et clusters de valoriser un engagement naissant ou prit depuis plusieurs années.

Cette deuxième édition a pour vocation de compléter la première et traiter de thématiques récurrentes dans la conduite de projets sociétaux et ses 3 principales étapes,

à savoir :

- La mobilisation et sensibilisation des entreprises des entreprises à la compréhension et à l'adhésion de la RSE et ses enjeux
- L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises
- La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

Ce dossier est donc un guide synthétique des étapes d'une démarche collective RSE, illustré par des expériences de pôles et clusters pour chacune de celles-ci.

ETAPE 1

La mobilisation et sensibilisation des entreprises à la RSE

Constat : réel enjeu de faire intégrer les principes de la RSE au plus grand nombre tant par éthique que par souci d'optimisation des procédés et ainsi de performance globale !

Pourquoi mobiliser ses entreprises et faire émerger des démarches RSE ?

Les PME sont de plus en plus confrontées à des contraintes réglementaires, notamment concernant la qualité de leurs produits et services ainsi que sur l'impact environnemental de ceux-ci.

En plus de ces contraintes réglementaires, une prise de conscience collective sur les défis environnementaux émerge tant chez les fournisseurs que chez les consommateurs qui accordent une importance grandissante à la qualité, la provenance ou encore l'impact environnemental lié à la production des biens qu'ils souhaitent consommer.

Comment mobiliser ses entreprises pour la mise en place de démarches RSE ?

L'intégration des principes de la RSE est dans un premier temps apportée par le réseau, notamment par la confiance inter-entreprises. D'où l'importance de l'organisation de réunions collectives et/ou workshops de sensibilisation à la RSE, lors desquels l'explication de ses enjeux est effectuée afin de créer une motivation, une adhésion aux principes de la RSE ainsi qu'une mobilisation collective.

Rassembler un collectif d'entreprises situées sur un même secteur d'activité et parfois concurrentes peut s'avérer difficile. Il s'agit tout d'abord de rassembler autour de leur participation au développement du territoire et leurs intérêts à toutes de se réunir et échanger ensemble sur la RSE et ses enjeux.

MOBILISATION & SENSIBILISATION



PILES

Cécile MICHAUX
04 74 95 92 86

c.michaux@pole-intelligence-logistique.com

Le PILES réunit 500 professionnels de la logistique, acteurs de la formation recherche ou partenaires institutionnels, basés en Rhône-Alpes. Il à la volonté de prendre en compte les besoins de ses adhérents en matière de développement durable et de responsabilité sociétale afin de leur apporter les outils nécessaires et les accompagner dans leurs démarches.

Objectifs du Pôle d'Intelligence Logistique orientés dans cette démarche RSE :

- Améliorer la compétitivité et la performance des entreprises,
- Valoriser et promouvoir la logistique et ses savoir-faire,
- Développer le territoire, améliorer la qualité de vie au travail de la filière,
- S'engager concrètement dans le développement durable pour construire la logistique de demain.

Senibilisation à la responsabilité environnementale

Concernant la responsabilité environnementale, le pôle a mis en place des temps d'échanges entre adhérents pour leur permettre de partager leurs bonnes pratiques ou problématiques rencontrées dans la conduite ou mise en place de projets et procédés plus durables.

Afin de structurer cette démarche collective, des groupes projets par thématiques de travail ont été créés afin d'échanger et trouver des solutions relatives au développement durable dans le secteur de la logistique sur les thématiques suivantes :

- Optimisation efficacité énergétique
- Conceptualisation des usines logistiques de demain
- Sensibilisation des adhérents et des salariés à la logistique durable.
- Mettre en place des opérations de mutualisation entre

les adhérents du pôle (Gestion déchets)

- Mobilité durable des marchandises (modes de transports complémentaires à la route, Fret ferroviaire, Biocarburants) et des personnes (transport collectif, covoiturage).
- Faire émerger les besoins des entreprises en matière d'aménagement du territoire.

Mobilisation pour la responsabilité sociale

Une Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale en Logistique sur le Nord Isère a été menée depuis 2014. Celle-ci vise à construire une stratégie partagée et un plan d'actions pluriannuel afin de répondre à quatre problématiques prioritaires :

- L'attractivité des métiers, la visibilité des évolutions professionnelles (orientation professionnelle, lien avec les établissements de formation...);
- L'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques de santé et sécurité au travail
- La définition et l'analyse des métiers : perspectives d'évolution, compétences associées, mobilité ;
- La gestion de la saisonnalité et des pics d'activité.

Cette démarche s'est menée en lien avec de nombreux partenaires : la DIRECCTE, la Région Rhône-Alpes, l'OP-CA Transports et Services, l'Education Nationale, la Car-sat Rhône-Alpes ainsi que Pôle Emploi et la CAPI. Les organisations syndicales de salariés et le MEDEF Isère sont également parties prenantes.

Site web : <http://www.pole-intelligence-logistique.fr/>

DEVELOPPER UNE COMMUNAUTE DE PRATIQUES POUR UNE MOBILISATION PLUS IMPORTANTE

La mobilisation des entreprises et leur sensibilisation aux enjeux et avantages de la RSE pour leurs organisations est la première étape avant la mise en place d'une démarche collective avec les adhérents du pôle. Afin de donner une tribune et des potentiels partenaires à ces adhérents souhaitant se sensibiliser et engager des

démarches RSE, certains pôles et clusters ont mobilisés différents acteurs et collectifs travaillant sur ces thématiques et susceptibles de donner aux adhérents outils et contacts afin de s'approprier la RSE et ses enjeux et la mettre en place dans leurs organisations.



Mont Blanc Industries

Diane DUBOIS, Chargée de Communication
04 50 18 73 85
diane.dubois@montblancindustries.com

- Mont Blanc Industries a affirmé son souhait de développer
- une dynamique RSE au sein du pôle, en transmettant
- la volonté d'entamer des démarches collectives à ses
- entreprises et en les accompagnant dans la réalisation de
- celles-ci.
- Cette volonté est dans la continuité d'actions déjà mises
- en place dans ce sens depuis plusieurs années, l'objectif
- étant d'améliorer l'existant et d'inciter un plus grand
- nombre d'entreprise à s'intéresser à la RSE et y voir une
- manière supplémentaire de développer leur activité

Mont Blanc Industries est membre et partenaire du réseau G.R.E.E.N, fédérant une centaine d'entreprises et plus de 8000 collaborateurs qui agissent pour le développement durable du territoire de la Vallée de l'Arve. Le réseau pilote 3 grandes thématiques à partir desquelles ont été créés une dizaine de groupes de travail. L'objectif du réseau est de faire travailler les entreprises et leurs collaborateurs entre eux sur divers projets qui les concernent et de résoudre collectivement des problématiques relatives à leurs secteurs d'activité au sein du territoire.

Dans cette même démarche de développement d'une communauté de pratiques, le pôle s'est également abonné au réseau UPCYCLEA et mets celui-ci à disposition de ses adhérents qui ont ainsi accès à une plateforme collaborative d'économie circulaire proposant, entre autres, des fonctionnalités d'inventaire des acteurs et des ressources du territoire et des entreprises et leur mise en relation afin de définir et superviser, grâce à l'intelligence artificielle, des écosystèmes circulaires. Ces deux partenariats ont été établis dans un même but de collaboration entre entreprise, de mutualisation afin que les déchets des uns deviennent les ressources des autres, mais également de donner plus de poids aux actions du pôle en faveur du développement de pratiques et projets plus responsables.

>> Retrouvez la fiche complète des actions RSE de Mont-Blanc Industries dans notre Dossier de presse RSE 2018

ETAPE 2

L'accompagnement des démarches RSE conduites par les entreprises

Une fois un collectif de dirigeants d'entreprises mobilisé, un réel rôle d'accompagnement auprès de ceux-ci est nécessaire pour une démarche RSE performante et pérenne. Cet accompagnement peut ainsi se traduire par un suivi individuel ou par la mise à disposition d'outils facilitant à leurs entreprises la voie vers des démarches RSE complètes et efficaces

L'ensemble des accompagnements débutent en premier lieu diagnostic, réalisé par le pôle ou le dirigeant d'entreprise lui-même (dans le cadre d'un autodiagnostic). Cette étape est cruciale car elle permet quantifier et observer les démarches à logique RSE déjà présentes au sein de l'entreprise.

Ce diagnostic ainsi va permettre de mettre le doigt sur les points faibles et axes d'amélioration, ainsi que d'identifier les dispositifs déjà en place et allant dans le bon sens. S'ensuit alors un plan d'action établissant les démarches que l'entreprise aura à effectuer et les pratiques existantes à améliorer. S'ensuit alors le suivi de celles-ci jusqu'à la fin de leur mise en place. In fine, un bilan des actions engagées et leurs résultats doit être réalisé, et peut conduire en fonction de ces résultats, et si l'entreprise le souhaite à l'éligibilité à une certification ou une labellisation.

OUTILS ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES PAR LES CLUSTERS

Les premiers outils souvent proposés par les pôles et clusters à destination de leurs adhérents sont la charte RSE et le manuel de bonnes pratiques sectoriel. Ils permettent de donner une définition de la RSE et de ses enjeux relatifs au secteur d'activité des entreprises du pôle ou cluster.

C'est une première étape au processus de formalisation du projet RSE, donnant un cadre et définissant les objectifs et principes d'une démarche RSE.

>> Retrouvez les accompagnements et outils d'autres pôles et clusters page 5 de notre Dossier de presse RSE 2018



Le Manuel des Bonnes Pratiques de la Logistique Durable par le PIL'ES

Un Manuel des Bonnes Pratiques de la Logistique Durable a été produit par le PIL'ES, il aborde 12 thématiques relatives au secteur de la logistique.

Son objectif est d'offrir aux logisticiens un guide pratique concret, précis et évolutif permettant de mettre en œuvre des actions concrètes de logistique durable au sein de leur usine logistique, s'engager concrètement dans le développement durable. Le manuel présente des principes d'action, et des éléments de mise en œuvre avec deux niveaux de lecture :

- Sur quelle thématique et/ou zone de l'usine logistique le manager va-t-il pouvoir travailler
- Comment le manager va-t-il pouvoir communiquer auprès de ses collaborateurs ?

Le manuel a été élaboré sous forme de fiches « réflexe », selon les thématiques du développement durable.

Ces fiches apportent, entre autres, des éléments en termes de communication selon la cible de collaborateurs à laquelle le manager souhaite s'adresser.



L'accompagnement individuel par CAPENERGIE

Une fois l'entreprise motivée et convaincue grâce au collectif, il est nécessaire d'identifier les besoins précis de l'entreprise. Un pré diagnostic peut ainsi lui permettre de situer concrètement où elle en est en matière de RSE, de trouver un sens à la mise en place d'une démarche RSE et de réaliser l'intérêt, notamment financier, d'une telle mise en place.

L'outil de pré diagnostic : il permet de s'approprier les fondamentaux de la RSE et d'identifier ses leviers ; on identifie déjà lors du pré diagnostic les premières actions à mettre en place tout en constatant que l'on fait déjà des choses relatives au domaine de la RSE. Il va ainsi permettre de formaliser sa démarche par la mobilisation d'indicateurs : D'où part-on ? Où veut-on aller ? A quelle(s) fin(s) ?

CAPENERGIES propose un suivi sur 3 ans, en centrant les axes d'améliorations sur trois thématiques correspondant le plus à la structure. Un suivi sur 3 ans permet au dirigeant d'entreprise de construire une démarche efficace et pérenne, mais également de réorienter la stratégie de développement de la démarche, avec le référent CAP ENERGIES, en fonction des résultats obtenus et difficultés et succès rencontrés.

ACCOMPAGNEMENT VERS LA LABELLISATION



LOGISTIQUE SEINE NORMANDIE

Sylvie BELTRAMI Chargée de Communication
02 76 30 50 84
sylvie.beltrami@logistique-seine-normandie.com

Logistique Seine Normandie est le pôle de compétitivité des acteurs de la logistique en Seine Normandie, il fédère 185 adhérents comprenant entreprises du transport et de la logistique et acteurs économique du territoire.

Le pôle s'est lui aussi engagé à promouvoir et à inciter le développement de projets et structures plus responsables par la création, avec le Club Logistique du Havre, du label 6PL : un label destiné aux prestataires logistiques et industriels pour améliorer leurs performances en logistique durable.

Le label 6PL

Le label 6PL a été créé en 2014 et s'est inscrit dans la suite de la création du « Label développement Durable » créé en 2010 par le Club Logistique du Havre.

Le projet de label 6PL a été initié en réponse à la loi Grenelle II, incitant les entreprises à prendre en compte les conséquences sociales et environnementales dans leurs activités, ainsi que dans un but d'encourager et valoriser

les efforts des logisticiens membres en matière de développement durable.

Sont éligibles au label 6PL l'ensemble des entreprises ayant une activité logistique en région Seine Normandie.

Ses objectifs :

- Structurer un référentiel RSE Logistique sur 5 domaines et y associer un LABEL crédible et reconnu
- Construire un accompagnement des entreprises pour améliorer leurs performances logistiques afin qu'elles soient :
- Proactives vis à vis des réglementations et normes en vigueur ou à venir en matière de Logistique Durable & Responsable (RSE)
- Exemplaires aux yeux des donneurs d'ordres
- Compétitives en alliant la performance économique, l'efficacité opérationnelle, la réduction des coûts et l'amélioration de l'image des entreprises



Le référentiel 6PL

Dans un premier temps, les entreprises réalisent une autoévaluation construite sur cinq thématiques :

- La gouvernance de l'entreprise,
- La performance économique,
- La responsabilité environnementale,
- La responsabilité sociétale,
- Son empreinte carbone et sa performance énergétique.

Dans chacun des cinq thèmes, figurent dix critères permettant d'évaluer l'entreprise sur une cotation de 50 points. L'entreprise s'engage ensuite dans une démarche d'amélioration continue sur 3 ans.

L'accompagnement LSN vers la certification

La labellisation 6PL se déroule sur 6 étapes :

1. Enregistrement et autoévaluation : L'entreprise effectue une autoévaluation de 3 heures sur le portail web 6PL
2. Evaluation et diagnostic : Un premier diagnostic est réalisé accompagné d'un expert ainsi qu'avec l'équipe de l'entreprise
3. Actions d'amélioration : L'entreprise décide des axes d'améliorations prioritaires à développer au sein de son entreprise sur 3 ans
4. Engagement et labellisation : L'entreprise s'engage à réaliser son plan d'action et recois le label 6PL pour 3 ans
5. Suivi : Un expert assure le suivi de l'entreprise pendant la durée de son label (3 ans)
6. Renouvellement : Au terme des 3 ans, l'entreprise fait le bilan de la réalisation de son plan d'action et peut renouveler sa démarche 6PL en développant un nouveau plan d'action

Les avantages de la certification :

- Une logistique plus performante
- Des résultats mesurables et valorisables
- Une compétitivité accrue
- Une image de marque renforcée
- Une exemplarité visible et partagée avec les parties prenantes internes et externes

ETAPE 3

La valorisation des démarches effectuées par les entreprises

Une fois les démarches RSE mises en place, les entreprises ont tout intérêt à valoriser l'investissement et l'engagement qu'elles ont mis dans celles-ci.

Les avantages d'une communication sur ses démarches RSE sont multiples, elle permet :

- Un accès au marché favorisé de par le gage de sérieux qu'un engagement responsable procure face à la concurrence.
- D'attirer et fidéliser de nouveaux clients, adhérents aux principes d'une telle démarche
-

- Une distinction pouvant faire la différence avec un concurrent, lors de réponses à des appels d'offres par exemple.

Le cluster EuroSIMA a mis en place plusieurs dispositifs afin de donner à ses entreprises valoriser les démarches RSE de ses entreprises membres et afin de leurs donner les clés pour les valoriser :

VALORISATION DES DEMARCHES RSE



EUROSIMA CLUSTER GLISSE

Christophe SEILLER
05 59 55 76 42
cluster@eurosima.com
<https://www.eurosima.com/>

L'EuroSIMA (Fédération professionnelle des entreprises de la filière Glisse, Nautisme, Activités Aquatiques en Europe), a vocation à fédérer les entreprises de la glisse et à promouvoir leur authenticité.

Les sports de glisse se pratiquent dans des milieux naturels, la structuration d'une démarche d'amélioration continue notamment sur la dimension environnementale de la RSE s'est avéré être une thématique qu'il était nécessaire d'aborder et d'accompagner.

Le cluster est ainsi à l'origine du label environnemental ECORIDE, programme à destination des entreprises des Action Outdoor Sports, certifiant et valorisant l'engagement responsable des adhérents de l'EuroSIMA.

Le label ECORIDE

Objectifs du label

A la demande de ses adhérents et dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de valoriser les pratiques responsables au sein du secteur des sports de glisse, le label ECORIDE a été mis en place.

Ses objectifs sont de répondre à 4 problématiques :

- Valoriser l'engagement environnemental des entreprises
- Communiquer sur les filières Glisse et Outdoor
- Sensibiliser et impliquer davantage les salariés
- Bénéficier de préconisations et d'outils pratiques

Processus de labellisation

La première étape dans le processus de labellisation est la réalisation d'une auto évaluation afin que l'entreprise puisse situer ses axes d'amélioration autour de trois thématiques :

- Le management environnemental de l'entreprise (50%)
- L'eco conception & l'évaluation des fournisseurs (40%)
- L'engagement environnemental (10%)

Une fois l'auto évaluation effectuée, les résultats de celle-ci sont soumis à un jury indépendant certifiant le niveau d'engagement de l'entreprise (3 niveaux : Gold, Silver & Bronze).

Le référentiel ECORIDE

Le référentiel de ce label contient 45 critères d'amélioration permettant de distinguer ses axes de progression RSE concernant :

- Le management environnemental : organisation interne, gestion des déchets, gestion de l'eau, gestion des émissions atmosphériques, reporting, communication externe etc.
- Les produits et services : eco conception et certification des fournisseurs.
- L'engagement environnemental : partenariats et financement de projets

Communication et valorisation de l'engagement

La valorisation des démarches RSE par l'Eurosima :

Nécessité de valoriser la démarche des entreprises engagées ce processus d'amélioration et volonté d'inciter d'autres entreprises et les convaincre de s'inscrire dans une telle démarche.

La valorisation de l'Eurosima passe par une communication et mise en avant des projets de plusieurs types :

- Remise d'un diplôme ECORIDE
- La promotion du label lors de conférences et d'événements
- Valorisation des projets et démarches sur le site web de l'EuroSIMA ainsi que ses réseaux sociaux

Cette communication de la part du cluster entraîne également des parutions dans la presse nationale, régionale ou locale permettant à l'entreprise d'avoir une plus grande visibilité.

La valorisation des démarches RSE par les adhérents :

Au-delà de la certification d'engagement sociétal et de la visibilité qu'elle fournit à ses adhérents, l'EuroSIMA préconise également aux entreprises de faire valoir elle-même leurs savoirs faire et engagements par elles-mêmes en utilisant le label ECORIDE sur leurs produits ainsi que sur leurs supports de communication.

Au-delà de la certification, le label devient également un outil de communication afin de valoriser ses démarches RSE et son engagement éthique au plus grand nombre.

Engagement des pôles et clusters pour la pérennisation des entreprises par la RSE

Clusters et pôles, pourquoi mobiliser vos entreprises en matière de RSE ?

Par Jean-Claude COURT, Gérant,
CHORUS CONSULTANTS - 20 ans d'expérience en mise en œuvre RSE
jc.court@chorus-consultants.fr

La manière dont les entreprises perçoivent la RSE a évolué au cours des 2 à 3 dernières années. Limité à une proportion marginale d'entreprises durant longtemps, l'intérêt pour la RSE s'est significativement accru. D'abord parce que les enjeux planétaires se font davantage sentir tous les ans. Mais aussi parce que l'engagement de nombreuses entreprises dans ce domaine (qu'il soit contraint, du fait du cadre réglementaire ; incité par des enjeux commerciaux ; ou simplement induit par une prise de conscience des dirigeant-e-s) commence à générer un effet « boule de neige ». Certes encore partiel, mais d'un volume suffisant désormais pour interpeller.

En conséquence, des dirigeant-e-s qui ne s'étaient pas ouverts à la RSE jusqu'alors s'interrogent : sur le fond, en quoi la RSE concerne-t-elle leur entreprise ? Sur la forme, comment s'y prendre pour concrétiser une démarche de RSE ?

Précisément, les exemples présentés dans les fiches de ce dossier font apparaître que des pôles et des clusters ont commencé d'accompagner leurs membres dans le domaine de la RSE, en apportant des réponses pertinentes à ces interrogations : au minimum, par une phase de sensibilisation,

- le plus souvent par un processus d'accompagnement, qu'il soit traduit par la mise à disposition d'indicateurs permettant à l'entreprise de mieux cerner son positionnement au regard de la RSE, ou par des dispositifs d'accompagnement au diagnostic, débouchant ou non sur une procédure de labellisation,
- mais aussi, en mettant en place un cadre favorisant les échanges de pratiques, et la mutualisation d'expériences propres à renforcer l'efficacité de la démarche de chaque entreprise membre.

Pour les responsables de pôles et de clusters, il peut exister d'autres motivations pour agir et développer un accompagnement spécifique en matière de RSE :

- Participer à limiter les risques des entreprises adhérentes (par essence, l'approche RSE pousse à revisiter certains enjeux que la pression du quotidien fait oublier, ou laisser de côté, mais qui peuvent être lourds de conséquence pour les entreprises : gestion des fournisseurs, structuration commerciale, management, etc...).
- Participer à encourager l'innovation sous toutes ses formes (le fait de « revisiter » les fonctionnalités de l'entreprise en appliquant une grille de lecture RSE, débouche fréquemment sur l'identification de la possibilité ou du besoin de modifier les façons de faire, et de ce fait, de dégager un potentiel pour gagner en efficacité).
- Contribuer à sensibiliser les entreprises qui n'ont pas encore pris conscience de l'importance stratégique de plus en plus marquée de la RSE (en réponse à l'exigence des appels d'offre ou aux attentes du consommateur).
- Concourir à sensibiliser les entreprises (notamment les PME) à l'intérêt d'un « management responsabilisant » (qui apparaît, dans le contexte actuel, très pressurant pour un-e dirigeant-e, comme la formule la plus propice pour mobiliser au mieux les énergies).
- Engager les prémices de la mise en œuvre d'une économie circulaire (qui peut être une source de richesses pour chaque entreprise).
- Renforcer l'image des filières économiques du pôle ou du Cluster (ne serait-ce que pour renforcer son attractivité auprès des salariés, et notamment contribuer à répondre à la quête grandissante de sens dans le travail).

Contexte/enjeux

Les pôles et les clusters s'engagent collectivement dans la RSE.

Conscients que la RSE est désormais un outil de développement de la performance majeur pour les pôles et clusters, ainsi que pour leurs entreprises, un panorama des initiatives RSE réalisées par ceux-ci a été effectué afin d'entamer une réflexion et des actions collectives autour de cette thématique.

On rappelle que la Responsabilité Sociétale des Entreprises est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations,
- Contribue au développement durable,
- Prends en compte les attentes de ses parties prenantes

Les pôles et clusters accompagnent déjà leurs entreprises dans des démarches RSE sans en avoir conscience. Leurs rôles sont, entre autres, d'accompagner leurs entreprises à développer leurs activités et leur chiffre d'affaire. Ce faisant, ils peuvent être amenés à aider leurs entreprises à résoudre certaines de leurs problématiques rencontrées qui peuvent être de l'ordre des problèmes organisationnels ou de management, de la gouvernance ou encore de leur modèle économique. La résolution de ces problématiques participe ainsi à la pérennisation de l'entreprise sur son territoire et est alors du domaine de la RSE.

Approfondir la thématique de la RSE pour des clusters et PME réactifs et pérennes

Les pôles et clusters ont un vrai rôle à jouer et sont par nature légitimes pour assurer ces démarches. En effet, ils sont des lieux où se créent des projets collaboratifs et innovants, tentants de répondre tant aux grands enjeux stratégiques de leurs entreprise qu'à ceux de leurs territoires.

Aussi, la RSE implique la prise en compte et coopération avec des parties prenantes diverses, tout comme les pôles et clusters.

Un grand nombre d'outils ont déjà été créés et mis en place afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE. La communication de celles-ci est très importante et pourrait, à terme, mener à la mise en place d'une synergie non négligeable au sein du réseau.

Cette synergie entre les pôles et clusters concernant la RSE et les projets d'innovation responsables, est importante car porteuse d'une réelle valeur ajoutée non seulement en termes d'optimisation des compétences, de réalisation d'économies, d'une visibilité élargie, mais aussi porteuse d'innovations qui identifieraient d'autant plus les pôles et clusters comme des acteurs incontournables du développement économique sur le territoire national et constituant un éco système performant, innovant et agile.

Les pôles et les clusters ont un rôle déterminant dans l'amélioration globale de la performance de leurs PME par la RSE.

Les pôles et clusters ont un rôle d'information et de sensibilisation à la RSE très important à jouer auprès de leurs entreprises. Cette prise de conscience s'est alors traduite sous plusieurs formes (citées ci-dessous et décrites dans les fiches projets), mais avec cette même volonté de sensibiliser à la Responsabilité Sociétale des Entreprises, ses enjeux et bonnes pratiques :

• La veille RSE

AGROE, pôle des entreprises de l'agroalimentaire des Hauts de France : une veille sur les réseaux sociaux ou dans la presse concernant les innovations et actualités en développement durable, récupère celle-ci, et la transmet à ses adhérents dans une note hebdomadaire. Le pôle a également créé une newsletter bi mensuelle, dans laquelle il transmet également aux adhérents des informations relative à la RSE et ses actualités.

• La création de Club RSE

Mont Blanc Industries, pôle de compétitivité de la Vallée de l'Arve : Groupe de travail constitué de dirigeants d'entreprises, managers de pôle et, si besoin, de consultants externes afin de réfléchir aux problématiques de leur secteur et partager leurs bonnes pratiques

• Des journées thématiques

Cluster BIO Auvergne-Rhône-Alpes, soutenant les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes certifiées bio de l'agroalimentaire, de la cosmétique, des produits d'entretiens et textiles dans leur développement : Organisation de journées de sensibilisation, réunions d'échanges sur les pratiques RSE afin de répondre aux exigences réglementaires croissantes sur ces sujets ou encore à l'implication croissante des réseaux de distribution bio sur le sujet.

Certains pôles de compétitivité et clusters vont plus loin dans leur volonté de faire émerger des démarches RSE et vont avoir un réel rôle d'accompagnement auprès de leurs entreprises par la mise à disposition d'outils facilitant à leurs entreprises la voie vers des démarches RSE complètes et efficaces.

Certains ont créé des outils destinés à leurs adhérents, leur permettant d'engager les prémices d'une démarche RSE, s'auto évaluer, afin de déterminer leurs axes d'amélioration.

Cela se traduit également de plusieurs manières :

- **L'autodiagnostic :**

Cluster BIO Auvergne Rhône Alpes, soutenant les entreprises d'Auvergne Rhône Alpes certifiées bio de l'agroalimentaire, de la cosmétique, des produits d'entretiens et textiles dans leur développement : met à disposition de ses adhérents un auto diagnostic qui reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et est présenté sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D et permet ainsi aux entreprises de pouvoir établir leur niveau d'expertise en termes de RSE, les actions engagées allant dans le bon sens ainsi que les points à améliorer pour une démarche RSE efficace et une entreprise pérenne.

- **Le livret méthodologique RSE**

Végépolys, pôle de compétitivité rassemblant des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal : permet aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier globalement au sein de leurs organisations les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager une démarche RSE. Elles peuvent s'initier plus rapidement et simplement à la démarche RSE en partant de leur cas concret. Les collaborateurs du pôle ont un support adaptable aux enjeux des filières du végétal ce qui permet de gagner du temps dans le montage et la réalisation.

Pôle Industries Culturelles et Patrimoine, pôle fédérateur pour les acteurs économiques des filières culture et patrimoines : création d'une trame de cahier des charges « prêt à l'emploi » et une grille d'évaluation sur la faisabilité d'un projet de mise en lumière responsable. D'autres pôles et clusters ont fait le choix d'accompagner en partie ou intégralement les entreprises dans leurs démarches RSE, de l'identification des axes d'amélioration à la mise en place de la démarche RSE et son bilan. Le but étant de valoriser les démarches des adhérents auprès de leurs clients et partenaires.

- **Accompagnement vers la norme ISO 26 000 :**

Terralía, pôle de compétitivité du végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est : Evaluation de l'entreprise sur les dimensions sociétales et environnementales, accompagnée par 2 consultantes externes sur 5 journées espacées.

À l'issue de l'accompagnement, l'entreprise peut déterminer si elle peut se faire certifier ou encore améliorer certains axes pour pouvoir prétendre à l'ISO 26 000.

- **Création d'un label sectoriel dédié**

France IT, réseau des clusters numériques, est à l'origine du Label ENR (Entreprise Numérique Responsable) : permettant une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ces détenteurs.

- Enfin, le **pôle HYDREOS** (développement de la filière de l'eau dans le nord-est de la France), a quant à lui participé directement à un projet sociétal, le projet LUMIEAU-STRA dont le but était de lutter contre les micropolluants dans les eaux de Strasbourg

La RSE, porteuse d'une valeur ajoutée non négligeable pour les entreprises.

L'ensemble des pôles de compétitivité et clusters interrogés ont été unanimes concernant le fait que l'accompagnement ainsi que la conduite de ces démarches confère une réelle valeur ajoutée, tant pour le pôle ou cluster que pour l'entreprise qui la met en place. En effet, concernant les avantages d'une telle démarche pour les entreprises, elles ont pu en retirer plusieurs bénéfices :

- C'est un outil d'optimisation de l'organisation au sein de l'entreprise, permettant des économies d'échelle et une activité pérenne.
- C'est un levier de pérennisation de l'entreprise.
- Cela donne de la valeur à l'entreprise : une expertise mais également plus d'attractivité lui permettant d'attirer de nouveaux clients ou partenaires commerciaux. Gage de solidité de la structure en termes organisationnels
- C'est un moyen d'impliquer tous les salariés davantage par une meilleure prise en compte de ceux-ci et de leur importance dans le développement de l'activité de l'entreprise

Des entreprises consolidées et plus attractives, mais pas que

Les pôles et clusters retirent également plusieurs avantages à accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE :

- Offre de service au adhérents plus qualitative répondant à leurs besoins de développer leur performance et accroître leur attractivité.
- Expertise qui valorise les pôles et clusters et leur permet d'attirer de nouveaux :
 - Adhérents,
 - Partenaires
- Plus grande visibilité et possibilité de prétendre à de nouvelles subventions



Vegepolys

Anna PINEAU
02 22 06 41 10
anna.pineau@vegepolys.eu

L'ambition de VEGEPOLYS est de devenir le pôle de référence mondiale sur la production (création et pratiques culturelles) de végétaux spécialisés respectueux de l'environnement et de la santé.

Ses deux grands objectifs pour répondre aux enjeux de la société sont de :

- Créer des végétaux qui engendreront une consommation plus faible d'intrants et des impacts plus favorables sur la biodiversité, la santé et l'environnement.
- Créer des végétaux facteurs de différenciation qui ouvriront des nouveaux marchés et donc amélioreront la compétitivité des entreprises du pôle.

Les objectifs du pôle intègrent et affichent une préoccupation sociétale forte, qui se retrouve également dans l'offre de services fournis par le pôle à ses entreprises, notamment en termes d'accompagnement RSE.

SUCCESS STORY

VEGEPOLYS apporte différents outils à ses adhérents afin d'accompagner leur organisation interne, optimiser leurs process, intégrer les critères de développement durable, recruter et former leurs ressources humaines. Il s'agit pour le pôle d'aider ses entreprises à construire une stratégie pérenne et fédérer dans ses actions de développement durable. VEGEPOLYS propose trois manières d'aborder le sujet :

La boîte à outils :

Le pôle fournit à ses adhérents un livret méthodologique ainsi qu'un auto diagnostic.

- Le livret méthodologique permet ainsi aux entreprises de s'approprier les champs de la RSE et d'identifier globalement au sein de son organisation les bonnes pratiques et axes d'amélioration pour engager une démarche RSE.

L'auto diagnostic va venir compléter ce livret, en permettant à l'entreprise d'établir, seule dans un premier temps, un bilan quant à son organisation, de mettre le doigt sur ses points faibles et valider que certaines de ses actions vont dans le bon sens. Cet outil d'auto diagnostic s'inspire des indicateurs de l'ISO 26000 et prends, entre autres, comme indicateurs l'organisation interne, le niveau de prise en compte de la GPEC, du suivi qualité, ou encore le niveau de prise en compte de l'impact de l'activité de l'en-

treprise sur l'environnement.

Les ateliers collectifs :

VEGEPOLYS a également mis en place des ateliers collectifs lors desquels sont abordés des sujets relatifs à la RSE afin de sensibiliser les entreprises et les inciter à s'engager dans la démarche.

3 ateliers sont proposés à la demande :

- Qu'est-ce que la RSE ?
- Comment allier RSE et amélioration continue ?
- Comment maîtriser la communication durable ?

C'est en 2014 qu'a eu lieu le premier atelier sur le thème de la RSE, 8 entreprises y ont participé et ont été accompagnées pour creuser les aspects de la RSE : sa dimension sociale, environnementale et interne. Un expert consultant est venu conduire cet atelier où les dirigeants d'entreprises ont ainsi pu appréhender la RSE et ses enjeux.

L'accompagnement individuel :

L'accompagnement individuel aux entreprises a été mis en place pour les dirigeants souhaitant aller plus loin et construire une démarche RSE. Cet accompagnement peut ainsi in fine permettre aux entreprises de structurer leur démarche vers la norme ISO 26 000 si elles le souhaitent ou à une autre labellisation RSE.

Cet accompagnement dure 6 mois et débute par un diagnostic réalisé par VEGEPOLYS et un consultant qui vont mesurer, quantifier et observer les démarches à logique RSE dans ces entreprises. Ce diagnostic va permettre de mettre le doigt sur les points à améliorer, ainsi que valider les actions qui vont dans le bon sens. S'ensuit alors un plan d'action établissant les démarches que l'entreprise aura à effectuer. Le pôle et le consultant vont ensuite assurer le suivi de celles-ci jusqu'à la fin de leurs mises en place.

Concernant les impacts de cet accompagnement :

- Les entreprises ont appris à communiquer sur leurs points forts, ont produit des rapports RSE ou publications, mise en place d'une nouvelle CVTEC chez certains afin de mieux suivre les salariés, mise au point d'un indice bien-être dans une autre entreprise (92% de ses collaborateurs ont participé).
- Il a fait réaliser aux entreprises que la RSE n'est pas une contrainte mais une opportunité : en effet, en dehors des avantages tels que les économies d'échelle, l'optimisation de procédé et organisationnelle, elle ouvre également une certaine visibilité à l'entreprise et lui permet de se différencier.



Terralia

Claire MERMET
04 32 40 37 64

claire.mermet@pole-terralia.com

Labellisé par l'Etat depuis 2005, Terralia est le pôle de compétitivité du Végétal sur les filières agricoles, agro-alimentaires et technologiques du grand Sud Est.

TERRALIA accompagne ses membres dans leur démarche d'innovation, de l'émergence d'idée à la réalisation de leur projet d'innovation.

Le pôle soutient également le développement économique et la croissance des entreprises innovantes en accélérant la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés, issus des résultats de projets de recherche mais aussi grâce à une large offre de services sur des thématiques telles que l'accès au marché, l'accès au financement, le développement à l'international, la formation, les ressources humaines, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, la propriété industrielle, etc.

SUCCESS STORY

Accompagnement vers la norme ISO 26 000 :

Dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités, le pôle Terralia a été porteur d'une action collective dans le but d'accompagner ses adhérents à passer l'AFAQ 26 000 (diagnostic permettant d'évaluer son organisation sur les dimensions sociétales et environnementale). Cette action collective a été conduite de 2013 à 2015 avec l'appui de deux consultantes qui ont accompagné, avec le pôle, les entreprises désirant s'évaluer sur ces thématiques et prétendre ensuite à la norme ISO 26 000.

L'aide à l'évaluation s'est illustrée par 5 journées d'accompagnement, incluant, par exemple, des visites d'entreprises présentant leurs best practices et un bilan des bonnes pratiques et axes d'amélioration.

A la fin de cet accompagnement, les entreprises doivent alors réaliser l'AFAQ 26 000 et pourront alors déterminer si elles peuvent se faire certifier ou encore améliorer certains axes pour pouvoir y prétendre. L'évaluation mène à l'attribution d'un niveau d'expertise en termes de RSE : Débutant / Intermédiaire / Confirmé / Expert, en fonction du résultat obtenu l'entreprise a alors une vision très précise de si ces actions sont conformes aux attentes de la certification.

A la suite de cette démarche collective, une réunion ouverte à tous les membres du pôle a été organisée afin de partager les retours d'expériences des entreprises ayant été évaluée, dans le but de sensibiliser les autres membres à la RSE, de valoriser ses avantages et d'inciter entreprendre une démarche RSE ou d'évaluation.

L'accompagnement aux entreprises dans les projets innovants à dimension sociétale :

Terralia propose également à ses adhérents un accompagnement dans leurs projets d'innovation, c'est le cas de la société CROVARA avec son projet TEC, projet pour accroître la durée de conservation des pêches et abricots par un Traitement à l'Eau Chaude. Ce projet TEC a démarré en mars 2016 et se termine en septembre 2018. L'objectif de ce projet est de développer un nouveau système de traitement post-récolte basé sur un système de douchage à l'eau chaude et les résultats attendus étaient, grâce à cette machine, l'amélioration de la conservation des fruits à noyaux, la réduction des pertes dues à la pourriture des pêches et abricots et ainsi contribuer au regain de la filière ainsi que la limitation des intrants chimiques dans la filière conventionnelle. Ce projet d'innovation est donc caractérisé par sa volonté de générer un impact sociétal et le pôle l'a ainsi accompagné dans son montage et sa conduite.

Afin d'accompagner son adhérent dans le développement de cette machine, Terralia s'est rapproché d'un centre technique pour l'aider à développer celle-ci. S'en est suivi la création d'un consortium réunissant des représentants de l'ensemble des parties prenantes afin de lancer et de conduire le projet de développement de cette machine.

Le rôle du pôle dans ce projet a ainsi été d'aller au contact de l'entreprise, recueillir ses besoins et la mettre en relation avec les acteurs et partenaires nécessaires à la bonne réalisation de son projet. Terralia a également aidé l'entreprise à définir ses objectifs, identifier les financements pouvant être adaptés au projet et construire un plan d'action pour, à terme, permettre à l'entreprise de pouvoir commercialiser son produit.

Une fois le projet validé par le consortium, il a ensuite pu obtenir le label Terralia, validant la viabilité du projet, être déposé auprès du financeur puis être communiqué.



Mont-Blanc Industries

Diane DUBOIS, Chargée de Communication
04 50 18 73 85
diane.dubois@montblancindustries.com

Mont Blanc Industries a affirmé son souhait de développer une dynamique RSE au sein du pôle, en transmettant la volonté d'entamer des démarches collectives à ses entreprises et en les accompagnant dans la réalisation de celles-ci.

Cette volonté est dans la continuité d'actions déjà mises en place dans ce sens depuis plusieurs années, l'objectif étant d'améliorer l'existant et d'inciter un plus grand nombre d'entreprise à s'intéresser à la RSE et y voir une manière supplémentaire de développer leur activité

CHIFFRES CLES

- 355 adhérents
- 8 dirigeants à l'origine de la charte des valeurs du pôle en 2011
- 2013 : création du club BouRSE réunissant à ce jour 25 entreprises. 5 fois par an les dirigeants d'entreprises adhérents du Club BouRSE se réunissent afin d'aborder des thématiques relatives à la RSE
- Une cinquantaine de sujets relatifs à la RSE ont été abordés lors des clubs BouRSE : labellisations, normes ISO, harcèlement au travail...
- 4 nouveaux adhérents au club BouRSE au cours de 2017

SUCCESS STORY

Charte du pôle :

La première démarche RSE conduite par le pôle a été engagée en 2011 à la demande de certains membres du pôle. Une dizaine de dirigeants se sont attelés à réfléchir sur la thématique de la RSE, ses enjeux et problématiques. Cette réflexion a ainsi conduit à la rédaction d'une charte de valeur sous les principes de la RSE, c'est-à-dire impliquant une préoccupation sociale, sociétale et environnementale, auxquels les adhérents doivent se soumettre. Le non-respect de cette charte peut alors conduire à une exclusion du pôle ou à un refus d'adhésion. Cette charte a donc été un premier pas vers les démarches RSE engagées par le pôle, de sorte à encourager les relations interentreprises sous les valeurs du respect, de la responsabilité et de la culture industrielle.

Club BouRSE :

Le Club BouRSE a été créé en 2013, dans la continuité de la charte RSE, afin de concrétiser cette volonté d'engager une démarche collective. Il s'agit d'une bourse d'échange de service non marchands basés sur la confiance, qui facilite l'entraide entre entreprises bienveillantes. Ce club est ainsi constitué de 25 dirigeants d'entreprises se réunissant 5 fois par an afin d'échanger sur des problématiques rencontrées dans la conduite de leur démarche RSE. A chaque rencontre, une entreprise ouvre ses portes afin de partager sa bonne pratique avec les autres membres : l'une d'entre elle a développé un logiciel de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et l'a présenté aux membres. Cette rencontre a ainsi permis d'améliorer ce logiciel, par l'apport de conseils des autres dirigeants, mais également une diffusion de celui-ci : le créateur du logiciel l'a mis à disposition des autres membres et il a même été envisagé par l'ensemble du collectif de commercialiser celui-ci.

Le pôle a réussi à créer cette dynamique en instaurant un climat de confiance entre dirigeants, de façon à ce que ceux-ci puissent s'exprimer sans contraintes : sans jugement et sans peur d'une exploitation malveillante des informations partagées.

Il a donc décidé de ne pas contractualiser ni formaliser ces réunions, c'est-à-dire qu'elles sont un espace où les dirigeants peuvent venir exprimer un problème ou une volonté sans obligation de suivi ou de diagnostic, et les membres sont également encouragés à se voir en dehors des réunions pour traiter de ces sujets RSE.

A la suite de ces réunions, un annuaire des compétences a été créé par le pôle, lequel liste l'ensemble des sujets traités, les compétences et bonnes pratiques ayant été partagés dans ce cadre. Cet annuaire est alors à la disposition de tous les membres et permet d'avoir un suivi à propos de ce qui a déjà été traité.

Le pôle a un rôle d'intermédiaire de confiance entre les dirigeants, il organise les réunions, gère le suivi des captations ainsi que l'annuaire des compétences, et propose également de mettre les dirigeants en lien avec des consultants si une problématique soulevée n'a jamais été rencontrée par l'un d'entre eux



Hydreos

Stéphanie MACHICADO
03 67 10 14 22
stefanie.machicado@hydreos.fr

HYDREOS a assisté le porteur du projet LUMIEAU-STRA dans le montage du projet conjointement avec les 7 autres partenaires et a eu un rôle d'accompagnement dans le cadre de celui-ci.

HYDREOS a proposé l'utilisation d'indicateurs de développement durable pour le suivi du projet. Ces indicateurs ont été établis dans le but d'améliorer le fonctionnement du projet collaboratif en analysant la gouvernance et la dimension sociale, environnementale et économique du projet. Ces quatre axes ont été analysés au niveau du projet et au niveau de la sphère d'influence du projet.

SUCCESS STORY

Le projet LUMIEAU-STRA (Lutte contre les Micropolluants dans les Eaux urbaines à Strasbourg) a pour but de réduire les rejets de micropolluants dans le réseau d'assainissement et donc dans les eaux.

Le projet est mené par un consortium de 8 partenaires et est piloté par le service Eau et Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg. Il est par ailleurs réalisé en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées, à savoir les citoyens, des artisans (peintres en bâtiments, garagistes, menuisiers et coiffeurs) et des industriels.

LUMIEAU-STRA a été conçu dans cette optique : la finalité est d'inciter les citoyens et établissements professionnels à changer de pratiques, à utiliser des produits plus respectueux de l'environnement, afin d'éviter la propagation de substances chimiques dans les eaux.

Le projet intègre une préoccupation sociétale par sa volonté de préserver l'environnement par la mise en place de nouvelles pratiques et procédés innovants, par la prise en compte et la sensibilisation aux enjeux environnementaux des parties prenantes, et par le renforcement de l'attractivité du territoire.

Gouvernance du projet :

Financeurs :

- AFB : Agence Française pour la Biodiversité
- Agence de l'Eau Rhin Meuse

Partenaires :

- Eurométropole de Strasbourg
- IRH Ingénieur conseil
- Tronico Vigicell
- IRES
- INERIS
- IGESTE
- IICube
- ICNIDEP

Outils mobilisés par HYDREOS

Une enquête avec 26 indicateurs de développement durable a été communiquée aux partenaires du projet deux fois par an (une enquête par partenaire). Cinq réponses sont proposées pour chaque indicateur présenté sous forme d'affirmation : « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « ne se prononce pas », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord ».

Exemples des indicateurs de développement durable utilisés :

- Gouvernance du projet : « Les acteurs directement impliqués au projet se sont concertés dans la mise en œuvre des actions et décisions prises dans le cadre du projet »
- Dimension sociale : « La collaboration entre les partenaires facilite la recherche de solutions innovantes nouvelles sur la thématique des micropolluants »
- Dimension environnementale : « Les mesures de réduction de l'impact environnemental mises en place dans le cadre du projet sont suffisantes et efficaces »
- Dimension économique : « Le projet favorise la création d'emplois sur le territoire »

Premiers résultats

Le projet sera achevé à la fin de l'année 2018, des premiers résultats peuvent être cités :

- Identification, pour les artisans, de procédés et pratiques pour réduire les rejets de substances chimiques dans les eaux.
- Campagne « Ménage au naturel » en 2016, 2017 et 2018 à destination des particuliers (affichage, guides, spots vidéo et radio, ateliers), très bien accueillie par le public.
- Forte rétention des métaux et hydrocarbures par la filière de traitement végétalisée étudiée pour les eaux pluviales ayant ruisselé sur les toitures et voiries.
- Bonne collaboration avec les acteurs du territoire.

Plus-value pour le pôle et les adhérents :

- Implication des adhérents dans un projet territorial innovant
- Forte légitimité et expertise acquise
- Perspectives de projets pour la suite



Cluster Bio

Marithé CASTAING
04 75 25 97 25
mcastaing@cluster-bio.com

Auvergne-Rhône-Alpes figure au premier rang des régions françaises pour l'agriculture biologique. Pour valoriser ce secteur, la Région a initié un cluster en 2006 animé par des entreprises et des experts, résolument tourné vers les marchés.

Les missions sont triples :

- Favoriser l'émergence d'initiatives et d'innovations
- Apporter des ressources et une assistance permanente aux adhérents
- Rassembler, promouvoir le bio d'Auvergne-Rhône-Alpes en France et à l'international

CHIFFRES CLES

Nombre d'adhérents : 234

- 2017 : mise en place du programme d'accompagnement RSE : 2 réunions organisées afin de construire le programme d'accompagnement
- 2018 : le cluster bio lauréat d'un appel à projet RSE
- 6 entreprises accompagnées sur la RSE en 2018

SUCCESS STORY

Le Cluster Bio a proposé dans un premier temps des réunions d'échanges sur les pratiques RSE de ses membres en 2017 pour répondre à

- Des exigences réglementaires croissantes,
- Une montée en puissance du conventionnel sur ces sujets,
- L'implication croissante des réseaux de distribution bio sur le sujet qui tirent toute la filière bio.
- Une sollicitation de ses membres

L'accompagnement RSE :

Un programme d'accompagnement RSE a été mis en place en 2018 avec l'expertise d'Ecocert Consulting pour aider les entreprises à structurer leurs démarches.

Ce programme est en 3 temps :

- Acquérir les fondamentaux RSE
- Réalisation de son autodiagnostic RSE
- Comment valoriser ses démarches RSE

Un auto diagnostic est mis à disposition des adhérents et reprend les indicateurs de l'ISO 26 000. Il a été adapté au secteur bio et est présenté sous la forme d'une grille avec un système de notation allant de A à D.

6 entreprises ont bénéficié de cet accompagnement.

Un programme d'action RSE renforcé dès septembre

Le Cluster Bio a le plaisir de proposer un programme d'action renforcé sur la RSE ayant été retenu par un appel à projet.

Cela signifie que les TPE-PME agroalimentaire régionales qui souhaitent participer à ces actions bénéficient d'une prise en charge de l'ordre de 50%. Le programme initial a donc été étoffé avec des actions complémentaires pour accélérer sur le sujet.





France IT

Elise DUREY
04 78 54 67 09
elise.durey@france-it.fr

France IT a pour objectif de fédérer les clusters numériques français afin d'accroître leur performance et celle de leurs entreprises adhérentes.

On retrouve également dans ses engagements principaux, la volonté de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques au sein de son réseau ainsi qu'un besoin de démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle.

De cette volonté a été créé le label ENR (Entreprises Numériques Responsables), qui permet une reconnaissance sectorielle nationale, adaptée à la typologie des entreprises du numérique, attestant des bonnes pratiques et de l'éthique de ces détenteurs

SUCCESS STORY

Le label ENR

Dans le cadre de sa volonté de porter ses entreprises vers une vision durable de leurs organisations et de leurs activités et de valoriser les pratiques responsables au sein du secteur du numérique, le label ENR a été créé par France IT.

Ses objectifs sont de répondre à 3 problématiques :

- Le besoin de valoriser les bonnes pratiques et les comportements éthiques des entreprises
- Le besoin de rassurer ses clients, démarcher de nouveaux prospects et fidéliser sa clientèle
- Ces deux critères font des entreprises labellisées ENR les interlocuteurs privilégiés pour soutenir la transition digitale des entreprises des secteurs traditionnels

L'obtention du label ENR est à la fois une reconnaissance des engagements d'une entreprise mais aussi un accompagnement vers une réflexion et vers une amélioration continue des activités d'une entreprise.

En effet, toute démarche RSE s'inscrit sur le long terme ; le processus de labellisation permet d'ouvrir certaines pistes de réflexion, des projets et des objectifs RSE dans la vie d'une entreprise.

Le Label ENR souhaite montrer que le développement optimal de l'activité d'une entreprise ne passe pas uniquement par une croissance commerciale, mais également par un engagement complet : choix des fournisseurs, traitement et accompagnement des clients, conditions de travail des collaborateurs, engagements environnementaux et sociétaux.

Processus de labellisation :

Les entreprises candidates sont évaluées par un organisme certificateur externe, le Centre International de Ressources et d'Innovation pour un Développement Durable (CIRIDD). L'étude de la candidature s'effectue sur un dossier de présentation de l'entreprise et de ses pratiques, accompagné des pièces justificatives attestant de celles-ci. Ces pratiques, présentées dans le dossier ainsi que lors d'un entretien d'audit, sont alors évaluées sur 100 points. De plus, une enquête client est également demandée et évaluée sur 100 points. Si le score global de l'entreprise est supérieur à 120 points, elle peut alors être labellisée « Entreprise Numérique Responsable » pour une durée de 2 ans et ainsi bénéficier d'une communication nationale assurée par France IT.

Plus value pour les entreprises :

- Un accès au marché favorisé. En effet, une entreprise labellisée représente un véritable gage de sérieux et de professionnalisme pour se différencier face à la concurrence, fidéliser ses clients et attirer de nouveaux prospects.
- Une performance croissante de l'entreprise via l'accompagnement réalisé dans le cadre du label, les entreprises candidates s'engagent dans une démarche d'amélioration continue.
- Un engagement éthique valorisé
- Une distinction qui peut faire la différence lors d'un appel d'offres, par exemple.

Témoignage de l'entreprise SOS Data :

« Depuis plus de 4 ans déjà, le Label ENR permet aux salariés de notre société de gagner en efficacité avec notamment le développement de meilleures conditions de travail et de nouvelles méthodes d'organisation. Le Label ENR est reconnu par les tiers en tant que gage de qualité et de confiance et ajoute de la crédibilité et de la visibilité. Cela a permis à SOS Data de se démarquer des concurrents sur certains dossiers, auprès de certains fournisseurs exigeants. »

Les chiffres clés :

- 40 entreprises labellisées ENR
- Un collectif d'entreprises à la base de l'élaboration du référentiel et du processus d'évaluation
- 12 clusters relai en région
- 2 vagues de labellisation par an



A propos de France Clusters

contact@franceclusters.fr
04 78 54 67 09

www.franceclusters.fr

Hub des nouveaux outils d'accélération PME et Territoires

Chiffres clés

- 1.000.000** salariés des entreprises concernés par les actions des clusters membres
- 80.000** entreprises bénéficiaires des actions collectives menées par les clusters membres
- 25.000** followers (clusters, institutionnels, académies, experts) français et internationaux
- 1.000** managers, salariés des équipes d'animation des clusters membres
- 400** pôles, clusters et outils d'accélération PME

EN SAVOIR PLUS >>

[Voir Mapster online : les «yellow pages» de l'accélération PME >>](#)

Nos priorités stratégiques

1/ Appuyer la structuration des écosystèmes productifs territoriaux en facilitant la coopération des outils d'accélération PME / Territoires à la complémentarité avérée

- pôles de compétitivité et clusters
- accélérateurs et incubateurs
- leurs partenaires publics (Etat, Collectivités), économiques, scientifiques et financiers

2/ Pour ce faire, nous proposons de

- soutenir l'émergence de clusters et outils d'accélération des PME
- former et professionnaliser les équipes d'animation
- aider les institutions dans le développement et la mise en oeuvre de leurs politiques publiques de soutien aux clusters
- participer à la diffusion, de la culture de la coopération inter-entreprises auprès des acteurs économiques (entreprises), scientifiques (universités, écoles) et territoriaux (collectivités, agences, centres de ressources...)
- promouvoir les initiatives françaises au national et à l'international

Et en matière de RSE :

1. Informer, sensibiliser, structurer les pôles de compétitivité et les clusters pour que la RSE soit un levier moteur de leurs dynamiques projet.

2. Outiller les pôles de compétitivité et les clusters pour aider leurs entreprises à développer des innovations technologiques, de produit ou organisationnelles empreintes d'un impact social et environnemental.